



Formation pour apprentis

CS Technicien conseil en bâtiments d'élevage



Objectifs

Le CS TCBE est une formation post BTS (Productions animales de préférences) qui intègre les enjeux environnementaux, le bien-être animal et la sécurité des personnes, et prépare aux emplois de techniciens ou conseillers :

- Bâtiments d'élevage
- Bâtiments environnement (HQE)
- Mises aux normes (DEXEL)
- Qualité

Débouchés

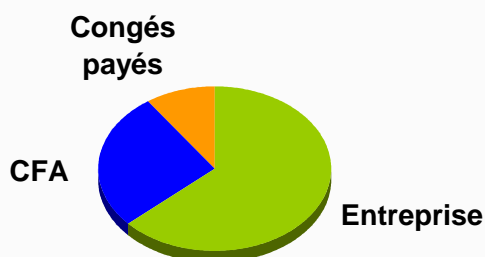
- Technicien des organisations professionnelles agricoles (groupement de producteurs, chambres d'agriculture, ...)
- Groupements de défense sanitaire
- Organismes de contrôle de performances (contrôles laitiers, bovin croissance)
- Sociétés d'intérêt collectif agricole d'habitat rural
- Centres de gestion
- Entreprises spécialisées dans la construction de bâtiments d'élevage
- Cabinet privés

Organisation de la Formation

La formation, se déroule sur 1 an par alternance : 14 semaines sur l'année en centre soit environ 1 semaine par mois, le reste en entreprise (2 mois de l'année, l'apprenti sera 2 semaines en centre)

L'admission est possible pour des titulaires d'un BTSA PA de préférence, voire BTSA ACSE

- Dans le cadre du contrat d'apprentissage pour des jeunes de moins de 26 ans à la date de signature du contrat de travail, ...
- Dans le cadre d'un CIF, d'une période de professionnalisation, pour les salariés d'entreprise



Nos ATOUTS

- Une formation sous statut d'apprentissage
- 10 entreprises se sont déjà manifestées pour embaucher 1 apprenti
- Le CFPPA de Bressuire possède une solide expérience des formations par alternance
- La garantie d'une formation répondant à vos attentes (le CFPPA est certifié ISO 9001 depuis novembre 2005)

CFA
Tél : 05 49 65 24 11

epl.bressuire@educagri.fr
www.sicaudieres.org
route de Nantes

BP 228 - 79308 BRESSUIRE cedex

Etablissement Public Local d'Enseignement et de formation professionnelle

Lycée
technologique
Formations adultes
et apprentis
Ateliers
agroalimentaires
Ferme d'application

Environnement
Agriculture
Alimentation
Qualité



structure de la formation

UC1 : Mobiliser les connaissances techniques et pratiques nécessaires à la conception et à l'aménagement de bâtiments (135 heures)

- Identifier les objectifs environnementaux, ergonomiques et zootechniques
Moyens : cours en face à face puis visites (les différents systèmes d'élevage) et restitutions

- Rappeler la réglementation

Moyens : interventions DDA, chambre d'agriculture et DDE

- Commenter les caractéristiques et les prix pour un bâtiment d'élevage
 - Différents types de bâtiments (HQE, économe, insertion paysagère ...)
 - Différents types de gestion des effluents (les traitements et la mise aux normes)
 - Différents matériaux (choix, résistance et coût)
 - Différents types d'aménagement et accessoires (classiques et innovants)
 - Prix et conditions d'achat

Moyens : cours en face à face, visites d'exploitation et restitution, résistance des matériaux, interventions extérieures (Institut de l'élevage, MSA, INRA...), salons (SPACE, Sommet de l'élevage Clermont Ferrand, salon du matériel Villepinte)

UC2 : Concevoir un projet de bâtiment neuf, ou d'aménagement de bâtiment existant (170 heures)

- Savoir réaliser un diagnostic préalable au projet

Moyens : cours en face à face puis visites et mesures d'ambiance

- Proposition d'une solution bâtiment adaptée au projet de l'agriculteur et au respect de l'environnement

- Réaliser le suivi de chantier

Moyens : étude de cas concrets (réalisation de projets de la conception jusqu'au dépôt du permis de construire)

UC3 : Assurer des prestations de conseil en bâtiments d'élevage (115 heures)

- Elaborer les dossiers techniques et administratifs

Moyens : métrage et utilisation de lunette de géomètre, dessin manuel et assisté par ordinateur, interventions extérieures (DDA, urbanisme,...), réalisation de documents techniques

- Savoir animer une équipe et entretenir des relations commerciales

Moyens : cours face à face, création d'une journée thématique, groupe de réflexion

Les particularités de la formation :

- **Parcours individuel** : stage dans une ou plusieurs exploitations agricoles afin de découvrir des systèmes et des pratiques peu connus (**35 heures**)
- **Découverte de l'élevage, des bâtiments et des normes d'un pays étranger (35 heures)**, destination à définir à l'entrée en formation

Délivrance du diplôme

- Le diplôme est délivré à l'issue de la formation au travers de 3 épreuves terminales
- Une moyenne de 10/20 conditionne la réussite à l'examen

Modalités d'inscription

- Demander un dossier d'inscription au CFA
- L'admission se fait après un entretien de motivation et la signature d'un contrat d'apprentissage (au plus tard 3 mois après l'entrée en formation).
- Début de la formation : Octobre 2007